

Article 6 – Regards croisés sur la gestion collective de l'emploi

Problématique

Les entreprises demandent des travailleurs :

- flexibles
- mobiles
- compétents
- autonomes
- capables d'initiative.

Les salarié(e)s, réclament :

- la sécurité de l'emploi
- des conditions de travail correctes
- une qualité des relations dans les rapports de travail.

La conciliation de ces attentes contradictoires est-elle possible à réaliser sur un territoire ?

Quelles sont les articulations à trouver entre le travail, l'emploi et le territoire ?

Quel dialogue social instaurer ?

Pour contribuer à cette réflexion, « Regards croisés » présente des innovations dans la gestion collective des ressources humaines sur des territoires en Allemagne, au Danemark et en France pour enrichir les pratiques existantes et dans certains cas opérer des transferts.

Ces présentations sont réalisées à l'occasion de conférences organisées successivement dans chacun des trois pays.

Il s'agit d'examiner la manière dont la gestion des ressources humaines a été appréhendée dans chaque pays et les réponses apportées par les partenaires sociaux.

Des pratiques et expériences sont exposées :

- Groupement d'Employeurs
- Couveuse d'activité
- Organisation du marché du travail pour aménager des transitions dans les parcours des salariés
- Mobilisation et requalification des travailleurs vieillissants...

Pour cela, il est fait appel aux témoignages de praticien(ne)s (chefs d'entreprises, salarié(e)s, syndicalistes, responsables économiques et politiques...) et à des théoricien(ne)s (universitaires, consultant(e)s, personnes ressources...) qui présentent et analysent des exemples en vue d'enrichir les pratiques des uns et des autres.